

**DIVISION DE L'ENCADREMENT ET DES PERSONNELS
ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**

DIEPAT/07-405-499 du 19/11/07

**PERSONNELS INFIRMIERS : COMPETENCE GEOGRAPHIQUE
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2007-2008**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics du second degré,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,
Tout public

Affaire suivie par : Mme Joëlle DURANT, Infirmière Conseillère Technique du Recteur
(Service Santé et Social), Tél. : 04.42.95.29.40.

Mme Noëlle VINCENT, Chef du bureau des personnels techniques
(DIEPAT 3.03), Tél. : 04.42.91.72.44 Fax. : 04.42.91.70.06.

Je vous informe que la liste des postes d'infirmier(e) implantés dans les établissements scolaires de l'académie d'Aix-Marseille pour l'année scolaire 2007-2008 est publiée sur le site académique internet www.ac-aix-marseille.fr, rubrique « Personnel de l'Académie », puis « Personnel administratif, technique, de santé et de recherche et de formation », puis « Votre gestion administrative », puis « Les corps ».

Pour chacun des postes, le collège servant d'affectation principale est mentionné en gras ; cette affectation principale est assortie de la liste des établissements scolaires où le personnel infirmier exerce également sa compétence.

Liste des sigles utilisés : ZR = zone de recrutement ; CLG = collège ; EE= école élémentaire ; EP= école primaire ; EM= école maternelle.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille